

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

Séance du 12 Avril 2018

Commune de
PAULHAN

N° 2018/04/11

Date de la convocation	04/ 04/ 2018
	<u>Votes : 23</u>
Présents : 19	Pour : 22
Absents : 4	Contre : 0
Représentés : 4	Abstention : 1

L'an deux mille dix huit et le douze avril,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient Absents : MM. BORGNAT Géraldine, GASC Georges, L'HOTE Valérie, WEHRMEIJER Patricia.

Procuration : - Mr ROIG José à Mr DUPONT Laurent
- Mme GUERIN Audrey à Mr ALEIX Bertrand
- Mme RICARD Christine à Mme GASPARD Chantal
- Mme AMMARI Hanane à Mme ROYON Sophie

Accusé de réception en préfecture 034-213401946-20180412-2018-04-11-DE Date de télétransmission : 16/04/2018 Date de réception préfecture : 16/04/2018

Objet : Adhésion au réseau des centres villes durables et de l'innovation de « Centre-Ville en mouvement »

Monsieur le Maire précise que « Centre-Ville en Mouvement » est une association créée en 2005 à l'initiative de parlementaires, d'élus locaux et consulaires de toutes sensibilités, attachés à la redynamisation et au renouveau des cœurs de villes.

Cette plateforme d'échange est structurée autour de hauts fonctionnaires, de chercheurs, de représentants de l'AMF, et de consulaires, qui partagent leurs expériences dans des domaines tels que : la logistique urbaine, la mobilité, l'énergie, l'urbanisme, le commerce, l'artisanat, les nouvelles technologies...

Présidée par Patrick VIGNAL, Député de l'Hérault, l'association compte aujourd'hui plus de 200 collectivités membres (villes telles que Dijon, Bayonne, Besançon, Aix en Provence, Reims, Nancy, Cherbourg-Octeville, Nice, Dunkerque, Châteaurenard, Chambéry, Dax, Marseille, Aurillac, Nanterre, Poissy...) ou encore des CCI telles que les CCI de Bordeaux, Saint Etienne Lyon, la CMA Bouches du Rhône, des SEM comme la SEMPRO du Plessis Robinson, et des Communautés d'Agglomération... qui enrichissent le réseau de leurs expériences et de leurs innovations.

L'association est également soutenue par de nombreux partenaires publics et privés (Clear Channel, Casino, EDF Collectivités, La Poste, Starbucks...).

Chaque année, de nombreux événements sont organisés pour les membres du Réseau, tels que des séminaires, des invitations à des salons comme Franchise Expo Paris, des observatoires sur des thèmes concrets comme la logistique urbaine, le stationnement, le foncier, la gestion de centre-ville. Des visites terrains dans des villes du Réseau (Epernay, Marseille, Besançon, Mulhouse, Mâcon, Bayonne, Lisieux...) mettent également à l'honneur la réalisation de projets innovants de collectivités membres. Point fort de cette association, les Assises Nationales du Centre- Ville, qui ont lieu chaque année, où plus de 1000 élus et spécialistes du centre-ville se rassemblent autour de tables rondes et d'ateliers techniques. En parallèle des Assises, CVM organise un salon centre-villeexpo qui permet aux élus et villes présentes de rencontrer de nombreux porteurs de projets, de concepts innovants, des entreprises privées, publiques...

Devenir membre du Réseau de Centre-Ville en Mouvement permet notamment à la collectivité :

- d'intégrer un réseau de collectivités et de bénéficier de ses ressources,
- de mettre en avant les actions et projets innovants du centre-ville,
- de rencontrer des acteurs de l'innovation, et des spécialistes des centres-villes,
- de participer aux journées de rencontre du réseau, séminaires, ateliers, observatoires, visites terrain dans les centres-villes en France et à l'étranger...
- de partager les meilleures expériences et les bonnes pratiques,
- d'obtenir des documents, comptes-rendus, actes concrets grâce à la plate-forme du Réseau.

Il est proposé de devenir membre du Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation dont le montant annuel de cotisation est de 400,00 euros.

Accusé de réception en préfecture 034-213401946-20180412-2018-04-11-DE Date de télétransmission : 16/04/2018 Date de réception préfecture : 16/04/2018

Après consultation de la Commission Vie économique, sécurité, fêtes et cérémonies du 03 Avril 2018,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Paulhan de déployer une stratégie de redynamisation et de développement du commerce,

Où l'exposé de son Président,

Le Conseil Municipal, par 22 voix Pour, 1 Abstention,

- DECIDE de devenir membre du Réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de Centre-Ville en Mouvement,
- DIT que la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20180412-2018-04-11-DE
Date de télétransmission : 16/04/2018
Date de réception préfecture : 16/04/2018